

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 574

Artikel: "La femme au foyer"

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

„La femme au foyer“

L'Annuaire statistique de la ville de Zurich vient de publier des données intéressantes à méditer en ces temps, où reprend de plus belle et s'intensifie la campagne contre le travail des femmes: en effet le chiffre de la population féminine de cette ville dépasse de 27.304 unités le total de la population masculine. Ou, en d'autres termes, il y a à Zurich 1176 femmes pour 1000 hommes. Nous n'avons pas ici les chiffres récents pour d'autres villes suisses, mais il n'y a aucune raison de supposer que la situation soit ailleurs différente de beaucoup.

Si bien donc que, lorsque l'on écrit, proclame et répète que la femme doit retourner au foyer pour laisser son travail à l'homme, afin que celui-ci puisse fonder une famille... on serait en droit de se demander si l'on prêche de la sorte la polygamie? ou la disparition par l' inanition de tout ce surplus de femmes? Il y a là une attitude, dont l'égoïsme et l'injustice n'ont d'égal que l'ignorance butée, et qui préoccupe très sérieusement à bon droit les groupements pour la défense du travail féminin. Car il ne se passe pas de jour que nous ne lisions dans la presse ou que nous n'entendions des échos de discours réclamant le renvoi des femmes des professions qu'elles occupent, ceci sous couleur de parer au chômage — comme si le seul résultat de ces actes arbitraires ne devait pas être un simple décalage! Et souvent, et sans emboîter pour cela le pas aux théoriciennes de l'Open Door, on se demande si le véritable motif de certaines décisions est, ou bien de protéger la santé de la femme? ou bien d'écartier une concurrence fâcheuse? Par exemple, pourquoi ce récent arrêté du Conseil d'Etat du canton de Genève interdisant aux femmes le chauffage de chaudières de chauffage central qui dépassent certaines dimensions? Les médecins de la couronne ont-ils estimé que cela était un travail trop pénible? voire même parfois dangereux en raison des émanations des gaz, pour les concierges qui, souvent, le pratiquent, améliorant de la sorte, une situation économique parfois lamentable? ou bien est-ce simplement une mesure protectionniste du travail masculin, afin de réserver cette besogne à des chômeurs? Ou encore est-ce une situation analogue à celle des «trame-lotes» de Fribourg, dont la présence sur les voitures électriques a failli déclencher la grève?...

On sait en effet que, pour parer aux vides créés par la mobilisation, la direction avait engagé des femmes à titre temporaire, dont le travail avait donné toute satisfaction, si bien que, lorsque vint la démobilisation partielle du 6 juillet, la direction conserva son personnel féminin en dépit de toutes les réclamations! et ne céda que devant la menace d'une grève à laquelle la Municipalité aurait donné son assentiment! Mais ici alors surgit une question indiscrète: pour quels motifs la direction tenait-elle si fort à ce personnel féminin temporaire? et ne serait-ce peut-être pas parce qu'elle le payait à un taux plus bas que le personnel masculin?... Il serait bien intéressant d'avoir des précisions à cet égard!

J. GUEYBAUD.



Le Service complémentaire féminin à l'œuvre

— «Etes-vous satisfaits des femmes à la cantine militaire?» demandai-je aux deux soldats, qui devaient m'indiquer le chemin de la cantine et des S. C. F. — «Excellentes!» répondirent-ils. Je posai la même question au commandant de bataillon: «excellentes!» me répondit-il de même. Il ajouta: «Nous sommes enchantés du résultat obtenu par ce premier essai. La qualité de la nourriture le dévouement des femmes, leur sentiment du devoir et leur volonté de bien faire — tout a été parfait». — «Etes-vous satisfaites de votre service?» demandai-je aux S. C. F., qui avaient assumé pendant plusieurs semaines la cuisine du bataillon. — Enchantées, fut la réponse unanime. Quel dommage que cela soit fini! car on nous démobilise avec la troupe». Et la manière dont les soldats prirent congé de leurs camarades féminins montra qu'il s'agissait ici de la vraie camaraderie, entre compagnons de travail, qui s'étaient estimés à leur juste valeur.

La Suisse de demain et la femme suisse¹

...Par sa foi et par la haute conception de ses devoirs et de ses responsabilités, la femme suisse est l'âme de la famille. Elle a conquis le droit de collaborer entièrement avec l'homme, non seulement dans son foyer, mais aussi dans la vie de la cité et du pays. Refuser le droit de vote à une veuve qui gagne la vie de sa famille, et qui élève ses garçons jusqu'à leur âge de citoyens, alors qu'on accorde ce droit de vote à un ivrogne, c'est commettre une véritable injustice. Sans doute, nombre de femmes suisses étaient elles-mêmes opposées au suffrage féminin. Mais le temps a marché. La femme suisse ne saurait demeurer une éternelle mineure. Dans la Suisse de demain, la femme doit avoir sa place — non seulement au salon et à la cuisine — mais dans notre vie nationale. Et si décidément, nous sommes à ce point conservateurs (et les femmes aussi peut-être?) que nous ne puissions d'un coup accomplir cette réforme, eh! bien qu'on commence au moins par accorder à la femme le droit de vote en matière communale — première étape vers l'étape complète que je souhaite prochaine.

Et lorsque la femme sera en droit l'égal de l'homme, alors nous pourrions lui demander sans scrupule de donner sa collaboration totale, de s'associer pleinement à notre effort pour le pays. J'ai une confiance entière dans la femme suisse. Je sais que les qualités qu'elle apporte dans l'éducation de la famille, elles les donnera dans la vie de l'Etat.

Ne privons pas le pays de cette force!

Henry VALLOTTON, cons. national

¹ Extrait du volume *La Suisse de demain*. Payot, éditeur, Lausanne.

Les cantonnements que nous avons visités étaient très inégaux. Nous avons vu de vieilles usines abandonnées où les réfugiés couchent pêle-mêle sur la paille — hommes, femmes, enfants, vieillards — avec des W. C. primitifs et un robinet d'eau dans une cour; mais aussi des écoles modernes, munies de douches, d'excellentes installations sanitaires, et où les réfugiés ont des lits individuels avec des draps.

Le plus gros problème est celui de la lutte contre l'oisiveté et la démoralisation, car il faut que les directeurs de centres fassent preuve d'un véritable talent pour organiser dans les centres d'accueil urbains, ne serait-ce que des équipes de cuisine ou de propreté, puisque certains réfugiés n'y passent qu'une nuit et d'autres jusqu'à 2 ou 3 semaines.

Ravitaillement.

Le ravitaillement s'est un peu amélioré à mesure que la lente reprise des transports permettait la meilleure répartition des stocks et en raison de l'abondante récolte de fruits et de légumes. Ces derniers sont, avec la viande et le pain, la principale nourriture des réfugiés et de la population stable. Les féculents sont rares, les graisses et les huiles encore plus; les produits laitiers manquent aussi souvent. Ceci s'explique du fait que les principales régions d'élevage sont aujourd'hui occupées; les autres ont un surplus de population qui consomme tout sur place, et beaucoup de bétail a été abattu pour la boucherie. Dans certaines régions le lait manque au point que des bêtes sont littéralement morts de faim. Partout on nous a réclamé du lait condensé, soit pour satisfaire les besoins locaux, soit pour servir de provisions

de route aux rapatriés, qui doivent en emporter pour 3 jours.

Si le blocus ne se relâche pas rapidement, les rares stocks s'épuiseront bien vite, au moment où l'hiver exige une nourriture plus substantielle et où il y aura moins de légumes. Les cartes de rationnement pour le mois d'août indiquaient seulement 200 gr. de corps gras, 100 gr. de riz et 500 gr. de sucre par personne. Mais, comme on le dit couramment le «droit» n'est pas identique à la «possibilité» d'acheter. Les magasins d'alimentation de Toulouse, par exemple, affichent de longues listes des denrées qu'ils n'ont plus.

Vêtements et chaussures.

Le manque de vêtements et de chaussures, supportable pendant l'été, se fera cruellement sentir dès l'automne. Presque tous les réfugiés ont quitté leur foyer avec de gros bagages qu'ils ont peu à peu abandonnés le long des routes, lorsque l'auto n'avait plus d'essence, ou lorsque les bras épuisés laissaient échapper un paquet après l'autre... Certaines personnes, totalement inaccoutumées à la marche, ont fait à pied des centaines de kilomètres; elles savent à peine où elles ont passé, ni ce qu'elles ont fait de leurs bagages. Les réfugiés originaires du Nord ne retrouveront rien dans leurs foyers détruits.

Etat sanitaire.

Très grave est la pénurie de savon. Déjà maintenant, on ne peut plus en trouver dans certaines villes, et les fabriques manquent de matières premières (la ration pour août était de 125 gr. par tête).

Il est remarquable que, malgré ce manque de sa-

brune comme une noisette, une jeune sténo-dactylo était assise devant sa machine à écrire dans le bureau d'une compagnie motorisée. Je regardais autour de moi: le local était plutôt sombre, et le soleil ne devait pas y entrer facilement. «Nous passons toutes nos heures de loisir à la petite plage tout près d'ici, me confia-t-elle, car ensuite on se sent bien plus fraîche pour travailler. — Les heures de travail doivent être longues? demandais-je — Le service et le travail me passionnent, me répondit-elle, en souriant, et alors on n'y pense pas». Elle ajouta: «Nous prenons part le soir à l'appel principal, on nous a donné pour cela le bonnet de police et le manteau militaire, — nous en sommes très fières!».

— Nous sommes si satisfaits du service fourni par les S. C. F., me dit le commandant de cette compagnie, que nous demandons de nouvelles recrues à la section du S. C. F. Cela nous permet de licencier des hommes, qui désirent rentrer. Vraiment, je n'aurai pas cru que des dames s'adonneraient si bien au travail militaire. — Ce ne sont pas des «dames», osai-je corriger, c'est le Service complémentaire féminin, et nous parlons de «femmes». — «Femmes» ou «dames», fit-il, peu importe, pourvu qu'elles travaillent bien!».

— J'ai eu bien du mal à m'habituer à toutes ces expressions militaires, me confia la téléphoniste devant l'appareil, sur le cadran duquel de petites lumières s'allumaient et s'éteignaient sans interruption. (J'admire la patience et la sérénité avec lesquelles elle accomplissait son travail). «Les officiers sont les plus impatients, si l'on ne peut pas leur donner de suite la communication voulue. Ceux qui téléphonent à la maison sont les plus aimables, surtout s'ils peuvent annoncer un congé ou la rentrée!» Je me dis à part moi, que sa voix douce devait être bien agréable à entendre au milieu de la rude vie militaire!

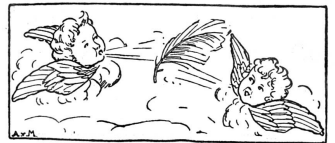
— «Je ne puis m'imaginer qu'un jour notre travail finira, me dit une bibliothécaire de la bibliothèque d'un E. S. M. Nous l'aimons tant! Pensez, que beaucoup de soldats ont appris chez nous à lire ton livre et à l'apprécier! Jamais, auparavant, ils n'avaient eu le temps ou l'occasion de lire ce qui les intéressait et leur faisait plaisir. Nous pensions qu'il faudrait fermer la bibliothèque pendant la belle saison, ou bien en réduire le fonctionnement: bien au contraire: le nombre de lecteurs s'accroît de jour en jour».

Le S. C. F. occupé à la section des chiens de guerre, me dit: «Ces semaines passées au service ont été parmi les plus belles de ma vie». Nous, nous approchâmes de la cage d'un de ses protégés; il la salua de sauvages démonstrations de joie qui ne cessèrent que lorsqu'elle fut entrée chez lui. «Les femmes seules savent vraiment soigner — que ce soit des hommes ou des bêtes! me dit en souriant l'officier, qui nous suivait. Jamais plus nous ne pourrions nous passer de leur aide, surtout en temps de maladie de nos animaux».

Je posai enfin la question qui me préoccupait depuis longtemps: «Quels sont les rapports des soldats avec leurs camarades féminins?». La réponse fut nette: Cela dépend entièrement des femmes elles-mêmes. Avant leur arrivée, le commandant avait rassemblé la troupe et l'avait priée d'agir en vraie camarade envers les S. C. F. et surtout d'avoir les mêmes égards pour elles que si c'étaient leurs femmes ou leurs sœurs. Et partout où j'ai eu l'occasion de voir des S. C. F. au travail, la réponse à été la même: «nous avons été satisfaits du travail des femmes et de leur conduite».

Cela dépend des femmes. Ce jugement grave,

prouve à toute femme mobilisée que c'est d'elle et de sa tenue que dépend le jugement porté sur les S. C. F. E.-F. R.



DE-CI, DE-LA

La mort d'une pédagogue.

A Zurich, le 7 août, est décédée, dans sa 68^{me} année, une pédagogue viennoise, M^{me} Eugénie Schwarzwald, dont les heureuses initiatives en faveur de l'enfance ne se comptent pas. Elle fonda à Vienne, en 1900, une école qui portait son nom, et qui était destinée aux jeunes filles; durant la guerre de 1914-1918, elle déploya une grande activité, s'occupant de cuisines populaires, d'orphelinats, d'asiles de vieillards, de maisons de convalescentes. M^{me} Schwarzwald était aussi un écrivain dont nos périodiques suisses ont pu blâmer plusieurs écrits. S. F.

Des femmes tireuses en Angleterre?...

Le *Catholic Citizen* rapporte qu'un député ayant posé à la Chambre la question d'autoriser les femmes qui possèdent une carabine à s'enrôler dans les corps de volontaires pour la défense locale, le Secrétaire financier du Ministère de la Guerre lui répondit par un brusque «Non, Monsieur!». A quoi le Colonel Wedgwood fit remarquer qu'il existe en Grande-Bretagne un grand nombre de femmes spécialistes du tir à la carabine, et championnes de compétitions diverses de ce sport, ajoutant qu'il ne voyait pas pourquoi elles seraient exclues de la défense volontaire locale uniquement pour un motif de sexe...

Les féministes à travers le monde

Les nouvelles sont rares et arrivent lentement, comme on peut bien le penser. Et ce qui aurait semblé un paradoxe autrefois est cependant vrai: il est souvent plus facile et plus rapide maintenant de correspondre avec l'Amérique, les Etats-Unis, le Brésil, la République Argentine... qu'avec tel ou tel pays de notre malheureuse Europe!

Par M^{lle} le Dr. Girod (Genève), qui a assumé la lourde tâche de prendre la direction du Conseil International des Femmes durant la période de guerre, et qui a réussi à mettre sur pied un numéro du *Bulletin* du Conseil au mois de juillet, nous savons que la baronne Boel, présidente du C. I. F., est restée à Bruxelles, et que M^{lle} van Veen, la secrétaire administrative, se trouve actuellement à La Haye. De Mrs. Corbett Ashby, présidente de l'Alliance Internationale, les nouvelles sont bonnes et les lettres respirent le courage et la confiance: sa maison de campagne est pleine d'enfants londoniens évacués, et elle-même cultive avec ardeur son jardin et ses pelouses transformées en champ de pommes de terre. La publication de *Jus Suffragii*, momentanément arrêtée, reprendra avec le mois d'octo-

disables en Suisse: lait condensé (si possible sucré), farines lactées, éventuellement médicaments, tissus de coton, etc. Quelques petites allocations en espèces seraient aussi extrêmement utiles pour achats sur place, lorsque cela est encore possible, de tissus, de galoches, et de jeux et de matériel scolaire. Tous ceux qui ont à cœur, non seulement l'entr'aide humaine, mais aussi l'avenir de la jeune génération de France, peuvent se rendre compte ainsi à quel point tous leurs dons sont urgents. Les verser au compte de chèques postaux de l'U. I. S. E. N° 1. 2051; mais si l'on préfère passer par notre intermédiaire, nous sommes prêtes à transmettre à qui de droit tout ce qui sera versé à cet effet au compte de chèques postaux de notre journal N° 1. 943.

Autres réfugiés. Les conditions d'existence des réfugiés belges et français sont sensiblement les mêmes. Leur droit à l'allocation est identique, et bien des Belges nous ont dit leur reconnaissance de la façon dont ils ont été accueillis. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il reste dans le Sud de la France plus de 100.000 réfugiés espagnols et qu'il s'y est rassemblé le plus grand nombre des milliers de juifs et réfugiés politiques de diverses nationalités qui avaient trouvé asile en France ces dernières années. Qu'advient-il de tous ces gens dont le retour dans le pays d'origine est exclu, et qui n'ont pas aujourd'hui la possibilité d'émigrer ailleurs?

L'immensité des besoins dépasse, on le voit, tout ce que nous pouvons imaginer. Cependant, et sans se laisser décourager par cette tâche surhumaine, l'Union Internationale des Secours aux Enfants s'est immédiatement mise à l'œuvre, et a lancé un appel de fonds afin de pouvoir acheter et expédier dans les régions visitées par sa secrétaire générale des quantités aussi considérables que possible de produits

disponibles en Suisse: lait condensé (si possible sucré), farines lactées, éventuellement médicaments, tissus de coton, etc. Quelques petites allocations en espèces seraient aussi extrêmement utiles pour achats sur place, lorsque cela est encore possible, de tissus, de galoches, et de jeux et de matériel scolaire. Tous ceux qui ont à cœur, non seulement l'entr'aide humaine, mais aussi l'avenir de la jeune génération de France, peuvent se rendre compte ainsi à quel point tous leurs dons sont urgents. Les verser au compte de chèques postaux de l'U. I. S. E. N° 1. 2051; mais si l'on préfère passer par notre intermédiaire, nous sommes prêtes à transmettre à qui de droit tout ce qui sera versé à cet effet au compte de chèques postaux de notre journal N° 1. 943.

De leur côté M^{mes} Piquet-Ramuz et Bl. Vuillemin, déléguées pour le Comité de «la Maison suisse des petits Français», ont parcouru en auto, du 19 au 31 juillet, les régions non occupées. Nos lectrices n'ont pas oublié la généreuse initiative de ce Comité de faire